



Avril 2015

## BULLETIN MUNICIPAL N° 10

Site Internet : [www.saint-thome.fr](http://www.saint-thome.fr)

### **- BUDGETS 2014- RESULTATS**

#### **Vote des Comptes Administratifs :**

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité des membres présents, les Comptes Administratifs 2014.

#### **- Commune**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 226 238,78 € les recettes à 292 724,27 € et compte tenu d'un excédent reporté de 440 432,60 € le résultat 2014 ressort à + 506 918,09 €

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 51 968,80 € les recettes à 18 476,84 € le résultat 2014 ressort à - 33 491,96 €

#### **- Assainissement**

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 16 799,59 € les recettes à 30 284,16 € et compte tenu d'un excédent reporté de 38 801,95 € le résultat 2014 ressort à + 52 286,52 €

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 16 159,93 € et les recettes à 21 052,07 €, et compte tenu d'un déficit reporté de - 6 532,19 € le résultat 2014 ressort à - 1 640,05 €

### **- BUDGET 2015**

#### **FINANCES COMMUNALES**

Même si les dotations de l'Etat et les subventions du Conseil Général diminuent, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter en 2015 le taux des 3 taxes communales qui s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 10,14 %

Foncier bâti : 10,34 %

Foncier non bâti : 63,04 %

La redevance d'assainissement 2015 ne subit pas d'augmentation et reste établie ainsi :

Part fixe : 65,00 €

Coût au m<sup>3</sup> : 0,25 €

Astreinte pour retard de raccordement obligatoire : 100 % de majoration

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2015**

Le budget primitif 2015 s'équilibre à la somme de 752 711,13 € en recettes et en dépenses de fonctionnement et à la somme de 1 658 535,07 € en recettes et dépenses d'investissement.

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2015**

Le budget assainissement s'équilibre à la somme de 77 106,30 € en recettes et dépenses d'exploitation et à la somme de 65 957,28 € en recettes et dépenses d'investissement.

### **- ADRESSAGE POSTAL**

L'adressage postal revêt une importance capitale à plusieurs titres :

- garantir à l'usager de La Poste ou autre une bonne distribution de son courrier,

- garantir à l'habitant un accès rapide car connu en cas d'urgence (intervention des sapeurs-pompiers) ou autres (repérage GPS, visite, recensement...),
- permettre l'arrivée de la fibre optique « à la maison » (FTTH : Fiber To The Home), dont le déploiement est prévu sur 10 ans en Drôme-Ardèche à partir de 2016,
- simplifier la gestion des nouvelles constructions,

La Municipalité a décidé, avant d'en recevoir l'injonction, de procéder dès cette année au numérotage des maisons et à la dénomination des rues, voies et places publiques.

### - COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE HELVIE

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : le taux de 10,50 % passe à 11,00 % et reste le plus faible de la CCRH.

SPANC : la CCRH, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, propose une aide financière (maximum 3 000 €) à la réhabilitation des systèmes d'**assainissement non collectif** aux conditions suivantes :

- Installation d'assainissement non collectif antérieure à 1996 et diagnostiquée par le SPANC et ayant reçu un avis défavorable pour :
  - \*risque sanitaire
  - \*risque environnemental
  - \* dispositif absent
- Réalisation obligatoire d'une étude de sol à la parcelle.

### - ASSOCIATIONS

#### ENSEMBLE & SOLIDAIRES UNRPA

- **Mardi 12 mai** : Journée au Mastro. Renseignements au 04 75 52 69 08 (Elise MEILLON).

#### COMITE DES LOISIRS

- **Dimanche 31 mai** : Vide greniers. Inscriptions 5 € pour les habitants et 7 € pour les extérieurs.
- **Samedi 8 août** : Fête votive avec pétanque en tête à tête à 9 h 00 suivie d'un apéritif sardines grillées, doublettes à 15 h 00, paëlla à 19 h 00 et bal. Inscriptions pour la paëlla avant le 2 août.

### - ETAT CIVIL

Nous avons appris la naissance le 6 mars de Thibaut au foyer de Pauline LANDAIS, Conseillère municipale, et de Florent MAZOYER, domiciliés quartier Pontailoux. Félicitations aux heureux parents.

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

C'est le printemps... SAINT-THOME SE REFAIT UNE BEAUTE !

Appel aux volontaires pour un petit nettoyage des berges du Dardaillon, de la Nègue et de l'Escoutay. Rendez-vous devant la Mairie **SAMEDI 25 AVRIL à 9 h 30** précises, munis de gants et de bonnes chaussures. Des sacs poubelle vous seront distribués.

A midi, les petits groupes se retrouveront pour un pique-nique à la salle des Fêtes. Chacun pourra y déposer le matin casse-croûte et boissons.

Vous pouvez confirmer votre présence à : [cath.mauchain@free.fr](mailto:cath.mauchain@free.fr) ou [cloqueteve@gmail.com](mailto:cloqueteve@gmail.com)

Pour toute question pratique, vous pouvez appeler Catherine MAUCHAIN au 06 73 51 33 21